

Chers amis skieurs,

Achetez vos forfaits saison pour les domaines skiables de **Montclar, Chabanon et Le Grand-Puy** et bénéficiez de tarifs préférentiels selon la date d'achat. Retournez-nous le formulaire ci-dessous complété **avec les justificatifs d'âge nécessaires pour les forfaits enfant**.

Forfaits hiver 2020/2021	Date d'achat	Prix/pers.	Quantité	Total
Pass primeur adulte	Jusqu'au 30/09/2020	182 €		
Pass primeur 5/11 ans	Jusqu'au 30/09/2020	160 €		
Pass réduit adulte	Du 01/10 au 14/11/2020	234 €		
Pass réduit 5/11 ans	Du 01/10 au 14/11/2020	182 €		
Pass plein tarif adulte	A partir du 15/11/2020	264 €		
Pass plein tarif 5/11 ans	A partir du 15/11/2020	203 €		
Pass enfant P2A 5/11 ans*	Jusqu'au 19/12/2020	57 €		
Pass enfant P2A collégien +12ans*	Jusqu'au 19/12/2020	99 €		
Brassard		1 €		
			TOTAL =	

* Enfants résidant sur le territoire de Provence Alpes Agglo, communes d'Ubaye Serre-Ponçon et ex Pays de Serre-Ponçon. Sur présentation d'un certificat de scolarité OBLIGATOIRE.

Le forfait est gratuit pour les +75 ans et les -5 ans sur présentation d'un justificatif d'âge.

Attention, l'assurance n'est pas comprise dans le tarif, elle est à prendre en supplément dans les stations.

« Assur'Glisse saison premium » 40 € : Garanties : Frais de recherche et de secours + remboursement du forfait remontées mécaniques + remboursement des frais de soins + annulation + perte et vol du forfait + assistance rapatriement. Remboursement du forfait dès la souscription (hors ski). A compter de l'ouverture des stations, prise en charge uniquement si accident sur pistes.

Mesures liées à la crise sanitaire : remboursement total et sans retenue jusqu'au 20 décembre 2020, si l'évolution sanitaire liée à la COVID 19 ne permettait pas l'ouverture des stations. Attention : en dehors de cette condition, il ne sera procédé à aucun remboursement après achat et ce quel qu'en soit le motif.

Détail des forfaits		Photo d'identité récente obligatoire par personne (avec nom et prénom au verso)	
Dénomination du forfait	Nom	Prénom	

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : EMAIL :@.....

Mode de paiement :

- Chèque établi à l'ordre du Trésor Public
- Chèques Vacances ANCV
- Règlement à distance par Carte Bancaire, nous vous contacterons par téléphone pour effectuer le paiement.

Où souhaitez-vous retirer les forfaits ?

- à l'Office de Tourisme à Seyne les Alpes | à la caisse des remontées mécaniques de Montclar
- à la caisse des remontées mécaniques de Chabanon | à la caisse des remontées mécaniques du Grand Puy

Date :

Signature :